

Feuille de données de sécurité**Produit: 929 Defense™ Coolant avec éthylène glycol (concentré)****Partie 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.**

Identification: 929B

Description de l'utilisation du produit : Lubrifiant antigel et de pompe pour échangeur de chaleur en boucle fermée.

Trade Name: 929 Defense™ Coolant with Ethylene Glycol (Concentrated)

Nom du fabricant :

Dynaflux, Inc.

241 Brown Farm Rd.

Cartersville, GA 30120 U.S.A.

Numéro d'urgence: For U.S.: 800-255-3924 International: 813-248-0585

Partie 2: Identification des dangers

Mention d'avertissement : Avertissement

Mention(s) de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Aperçu des urgences

Aspect : liquide, bleu translucide

ATTENTION! PEUT AFFECTER LE SYSTÈME NERVEUX CENTRAL PROVOQUANT DES ÉTOURDISSEMENTS, DES MAUX DE TÊTE OU DES NAUSÉES. NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DES YEUX.**Effets potentiels sur la santé****Voies d'exposition**

Inhalation, absorption cutanée, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion

Lentilles de contact

Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes comprennent des picotements, des larmoiements, des rougeurs et un gonflement des yeux.



Contact avec la peau

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et des brûlures de la peau.

Ingestion

L'ingestion de ce matériau peut être nocive. Des dommages au foie, aux reins et au cerveau chez l'homme ont résulté de l'ingestion de quantités mortelles ou quasi mortelles d'éthylène glycol.

Inhalation

Il est possible de respirer ce matériau dans certaines conditions de manipulation et d'utilisation (par exemple, lors du chauffage, de la pulvérisation ou de l'agitation). L'inhalation de petites quantités de ce matériau lors d'une manipulation normale n'est pas susceptible de causer des effets nocifs. Respirer de grandes quantités peut être nocif. Les symptômes ne sont pas attendus à des concentrations dans l'air inférieures aux limites d'exposition recommandées, le cas échéant (voir la section 8).

Condition médicale aggravée

Les troubles préexistants des organes (ou systèmes d'organes) suivants peuvent être aggravés par une exposition à ce produit : poumon (par exemple, affections de type asthmatique), foie, rein, l'exposition à ce produit peut aggraver toute affection préexistante sensible à une diminution de la quantité disponible d'oxygène, comme une maladie pulmonaire chronique, une maladie coronarienne ou une anémie.

Symptômes

Les signes et symptômes d'exposition à ce matériau par la respiration, l'ingestion et/ou le passage du matériau à travers la peau peuvent inclure : des troubles gastriques ou intestinaux (nausées, vomissements, diarrhée), une irritation (nez, gorge, voies respiratoires), toux, excitation du système nerveux central (étourdissements, vivacité, sensation de tête légère) suivie d'une dépression du système nerveux central (étourdissements, somnolence, faiblesse, fatigue, nausées, maux de tête, inconscience) et d'autres effets sur le système nerveux central, mouvements oculaires involontaires, œdème pulmonaire (accumulation de liquide dans tissu pulmonaire), insuffisance rénale aiguë (ralentissement ou arrêt soudain de la production d'urine), atteinte hépatique, convulsions, coma.

Organes cibles

La surexposition à ce matériau (ou à ses composants) a été suggérée comme cause des effets suivants chez les animaux de laboratoire : effets sur la reproduction, lésions rénales et lésions hépatiques. La surexposition à ce matériau (ou à ses composants) a été suggérée comme cause des effets suivants chez l'homme : lésions rénales, lésions hépatiques.

Cancérogénicité

Ce matériau n'est pas répertorié comme cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le Programme national de toxicologie (NTP) ou l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA).



Danger pour la reproduction

L'éthylène glycol a causé des malformations congénitales dans des études animales à des doses orales élevées. Cependant, il n'a pas causé de dommages à l'animal gravide ou au fœtus lorsqu'il est appliqué sur la peau de l'animal gravide.

Partie 3: Composition / Information sur les composants

Composants dangereux	CAS No.	Concentration
ETHYLÈNE GLYCOL	107-21-1	<=100%

Partie 4: Premiers secours

Yeux

Si des symptômes apparaissent, éloigner immédiatement la personne de l'exposition et l'amener à l'air frais. Rincer doucement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées ; consulter immédiatement un médecin. **Catégorie 2B du SGH**

Peau

Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. **Catégorie 3 du SGH**

Ingestion

Consulter un médecin. Si la personne est somnolente ou inconsciente, ne rien lui faire avaler ; placez l'individu sur le côté gauche avec la tête en bas. Contacter un médecin, un établissement médical ou un centre antipoison pour savoir s'il faut provoquer des vomissements. Si possible, ne laissez pas l'individu sans surveillance. **Catégorie 4 du SGH**

Notes au médecin

Dangers: Les effets d'une intoxication aiguë à l'éthylène glycol se manifestent en trois stades assez distincts. Le stade initial survient peu de temps après l'exposition, dure de 6 à 12 heures et se caractérise par des effets sur le système nerveux central (euphorie transitoire, nausées, vomissements et, dans les cas graves, coma, convulsions et mort possible). La deuxième phase dure de 12 à 36 heures après l'exposition et est déclenchée par l'apparition du coma. Cette phase est caractérisée par une tachypnée, une tachycardie, une hypotension légère, une cyanose et, dans les cas graves, un œdème pulmonaire, une bronchopneumonie, une hypertrophie cardiaque et une insuffisance congestive. L'état final survient 24 à 72 après l'exposition et se caractérise par une insuffisance rénale, allant d'une légère augmentation de l'azote uréique sanguin et de la créatinine suivie d'une récupération, à une anurie complète avec nécrose tubulaire pouvant entraîner la mort. L'oxalurie est retrouvée dans la plupart des cas. L'acidose



métabolique grave est la découverte de laboratoire la plus importante en cas d'intoxication à l'éthylène glycol.

Traitement: Ce produit contient de l'éthylène glycol. L'éthanol diminue le métabolisme de l'éthylène glycol en métabolites toxiques. L'éthanol doit être administré le plus tôt possible en cas d'intoxication grave car la demi-vie d'élimination de l'éthylène glycol est de 3 heures. Si les soins médicaux sont retardés de plusieurs heures, donnez au patient trois à quatre "coups" oraux de 1 once de whisky à l'épreuve 86 ou plus avant ou pendant le transport à l'hôpital. Le fomépizole (4-méthylpyrazole) est un antagoniste efficace de l'alcool déshydrogénase et, en tant que tel, peut être utilisé comme antidote dans le traitement de l'empoisonnement à l'éthylène glycol. L'hémodialyse élimine efficacement l'éthylène glycol et ses métabolites du corps.

Partie 5: Lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

Produit chimique sec, Dioxyde de carbone (CO@), Eau pulvérisée

Produits de combustion dangereux

Alcools, aldéhydes, dioxyde de carbone et monoxyde de carbone, éthers, fumées toxiques

Précautions à prendre en cas d'incendie

Portez un équipement complet de lutte contre les incendies (équipement Bunker complet) et une protection respiratoire (SCBA). NE dirigez PAS un jet solide d'eau ou de mousse dans des flaques de liquide brûlant, car cela pourrait provoquer de la mousse et augmenter l'intensité du feu. Le moussage peut être violent et éventuellement mettre en danger tout pompier se tenant trop près du liquide brûlant. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs et les structures exposés au feu jusqu'à ce que le feu soit éteint si cela peut être fait avec un risque minimal. Éviter de répandre des matériaux brûlants avec de l'eau utilisée à des fins de refroidissement.

Classification NFPA des liquides inflammables et combustibles

Liquide combustible Classe IIIB

Partie 6: Mesures de rejet accidentel

Précautions personnelles

Pour la protection individuelle, voir la section 8. Les personnes ne portant pas d'équipement de protection doivent être exclues de la zone de déversement jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé.



Précautions environnementales

Empêcher la propagation sur une large zone (par exemple par confinement ou barrières anti-huile). Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations. Ne pas jeter dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires.

Méthodes de nettoyage

Gardez dans un récipient adapté et fermé pour l'élimination. Enlever avec un matériau absorbant inerte (par exemple sable, gel de silice, liant acide, liant universel, sciure de bois).

Autre Information

Se conformer à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.

Partie 7: Manipulation et stockage

Manutention

Les conditions de ce matériau peuvent être dangereuses lorsqu'il est vidé. Étant donné que les contenants vides conservent des résidus de produit (vapeur, liquide et/ou solide), toutes les précautions de danger indiquées dans la fiche technique doivent être respectées. Avertissement : La libération soudaine de vapeurs ou de brouillards chimiques organiques chauds provenant d'un équipement de traitement fonctionnant à une température et une pression élevées, ou une entrée soudaine d'air dans l'équipement sous vide peut entraîner des inflammations sans la présence de sources d'inflammation évidentes. Les valeurs de température « d'auto-allumage » ou « d'allumage » publiées ne peuvent pas être traitées comme des températures de fonctionnement sûres dans les procédés chimiques sans analyse des conditions réelles du procédé.

Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et aéré.

Partie 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives d'exposition

ETHYLÈNE GLYCOL	107-21-1
ACGIH	Valeur limite plafond : 100 mg/m ³

Conseils généraux

Ces recommandations fournissent des conseils généraux pour la manipulation de ce produit. L'équipement de protection individuelle doit être sélectionné pour les applications individuelles et doit tenir compte des facteurs qui affectent le potentiel d'exposition, tels que les pratiques de manipulation, les concentrations chimiques et la ventilation. Il incombe en dernier ressort à l'employeur de suivre les directives réglementaires établies par les autorités locales.

Contrôles d'exposition

Fournir une ventilation mécanique (générale et/ou locale) suffisante pour maintenir l'exposition en dessous des directives d'exposition (le cas échéant) ou en dessous des niveaux qui causent des effets indésirables connus, suspectés ou apparents.

Protection des yeux

Portez des lunettes antiéclaboussures lorsqu'il existe un risque d'exposition des yeux à un liquide, à la vapeur ou à la brume.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements et des bottes imperméables aux produits chimiques appropriés chaque fois qu'il y a un risque de contact cutané avec le produit. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Maintenez une douche de sécurité à tous les endroits où un contact avec la peau pourrait se produire. Porter des gants résistants tels que : caoutchouc naturel, néoprène, polyéthylène, alcool polyvinylique, polychlorure de vinyle. Jetez les gants qui présentent des déchirures, des trous d'épingle ou des signes d'usure.

Protection respiratoire

Un respirateur purificateur d'air approuvé par le NIOSH avec une cartouche et/ou un filtre approprié peut être autorisé dans certaines circonstances où les concentrations dans l'air devraient dépasser les limites d'exposition (le cas échéant) ou si une surexposition a autrement été déterminée. La protection fournie par les respirateurs purificateurs d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air s'il existe un risque de rejet incontrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire à adduction d'air filtré peut ne pas fournir une protection adéquate.

Partie 9: Propriétés physiques et chimiques

Point/plage de fusion	9°F / -13°C
Point de sublimation	Pas de donnée disponible
pH	Pas de donnée disponible
Point de rupture	232°F / 111°C Coupe fermée
Taux d'évaporation	(<) 1,00 Acétate de n-butyle
Limite d'explosivité inférieure/Limite d'explosivité supérieure	3.2%(V) / 15.3%(V)
La taille des particules	Pas de donnée disponible
La pression de vapeur	0.012 kPa @ 77°F / 25°C

Densité de vapeur relative	2.14 AIR=1
Densité	1.114/cm ³ @ 68.00°F / 20.00°C
	9.28lb/gal @ 68° / 20°C
Densité apparente	Pas de donnée disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
Solubilité	Pas de donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Pas de donnée disponible
La température d'auto-inflammation	748°F / 398°C
Viscosité, dynamique	17.3 mPa.s @ 25°C
Viscosité, cinématique	Pas de donnée disponible
Solides en solution	Pas de donnée disponible
Température de décomposition	Pas de donnée disponible

Partie 10: Stabilité et réactivité

Stabilité

Stable

Conditions à éviter

Chaleur excessive, exposition à l'humidité.

Produits incompatibles

Métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, aluminium, acides forts, alcalis forts, oxydants forts, composés soufrés.

Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone et monoxyde de carbone, aldéhydes, cétones, acides organiques.

Réactions dangereuses

Le produit ne subira pas de polymérisation dangereuse.

Décomposition thermique

Pas de donnée

Partie 11: Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë	DL 50 Rat : 6 140 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation ETHYLÈNE GLYCOL	Pas de donnée disponible
Toxicité aiguë par inhalation	DL 50 Rabbit: 9,530 mg/kg

Partie 12. Information écologique
Information sur l'élimination (persistance et dégradabilité) Biodegradability

Résultat : Facilement biodégradable

Bioaccumulation Espèce : Écrevisse (Procambarus)

ETHYLÈNE GLYCOL Temps d'exposition : 61 j

Dosage: 1 000 mg/l

Facteur de bioconcentration (BCF) : 0,27

Méthode : Flow through

Effets d'écotoxicité
Toxicité pour les poissons

ETHYLÈNE GLYCOL 96 H Ic 50 Crapet arlequin (Lepomis macrochirus) : 27 540,00 mg/l Méthode : Statique ; Mortalité

96 h CL 50 Tête-de-boule (Pimephales promelas): 8 050,00 mg/l; Mortalité

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

ETHYLÈNE GLYCOL 48 h CL 50 Puce d'eau (Daphnia magna): > 10 000,00 mg/l

Méthode: Statique ; Mortalité

Partie 13. Considérations relatives à l'élimination
Méthodes d'élimination des déchets

par incinération liquide conformément à la réglementation en vigueur.

Partie 14. Informations de transport
Régulation

NO IDENTIFICATION	NOM D'EXPÉDITION APPROPRIÉ	CLASSE DE DANGER	DANGERS SUBSIDIAIRES	GROUPE D'EMBALLAGE	POLLUANT DU MAINE / QTÉ LTD
-------------------	----------------------------	------------------	----------------------	--------------------	-----------------------------

U.S. DOT-ROAD

Marchandises non dangereuses

U.S. DOT-RAIL

Marchandises non dangereuses

US DOT - VOIES NAVIGABLES INTÉRIEURES

Marchandises non dangereuses

TRASPORT CANADA – ROUTE

Marchandises non dangereuses



TRANSPORTS CANADA - FERROVIAIRE

Marchandises non dangereuses

TRANSPORTS CANADA-VOIES NAVIGABLES

Marchandises non dangereuses

MARCHANDISES DANGEREUSES MARITIME INTERNATIONALES

Marchandises non dangereuses

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AERIEN - CARGO

Marchandises non dangereuses

ASSOCIATION INTERNATIONALE DU TRANSPORT AERIEN-PASSAGERS

Marchandises non dangereuses

RÉGLEMENTATION MEXICAINE POUR LE TRANSPORT TERRESTRE DE MATIÈRES ET DÉCHETS DANGEREUX

Not dangerous goods

ORM=ORM-D, CBL=LIQUIDE COMBUSTIBLE

Les descriptions des marchandises dangereuses (si elles sont indiquées ci-dessus) peuvent ne pas refléter la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions spécifiques à une région qui peuvent être appliquées. Consulter les documents d'expédition pour les descriptions spécifiques à l'envoi

Partie 15. Informations réglementaires

Proposition 65 de la Californie :



Ce produit peut vous exposer à l'éthylène glycol (ingéré), un produit chimique reconnu par l'État de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.p65Warnings.ca.gov/productCalifornia Prop. 65

Classification des risques SARA

Danger aigu pour la santé

Danger chronique pour la santé

Composant(s) SARA 313

ETHYLÈNE GLYCOL: 100%



Informations sur l'étiquette RTK du New Jersey
ETHYLÈNE GLYCOL: 107-21-1

Informations sur l'étiquette RTK de Pennsylvanie
ETHYLÈNE GLYCOL : 107-21-1

Quantité à déclarer - Composants
ETHYLÈNE GLYCOL : 107-21-1 : 5 000lbs

	HMIS	NFPA
Santé	2	1
Inflammabilité	1	1
Dangers physiques	0	
Instabilité		0
Danger spécifique	-	-

Partie 16. Autre Information

Dynaflux, Inc.
241 Brown Farm Rd.
Cartersville, GA 30120
Prepared by : E. Schaffstall

Exclusion de garanties expresses et implicites :

Les informations présentées dans la fiche de données de sécurité sont basées sur des données considérées comme exactes à la date de préparation de la fiche de données de sécurité. Aucune responsabilité n'est assumée pour tout dommage ou blessure résultant d'une utilisation anormale ou du non-respect des pratiques recommandées telles que spécifiées sur la copie de l'étiquette.

Traduction libre effectuée par Techno-Control Cybernetic (le document original étant en anglais).